

L'Écho Mignièrois

Journal Communal 2024 - 2025



Mignières
Au Centre de l'Eure-et-Loir
et ses Hameaux



Edito du maire 2025	3
Un grand Merci ! ...	4
Les services administratifs et techniques	5
Budget 2024	6 - 7
Etudes réalisées	8
Travaux réalisés	8 - 11
Travaux réalisés par Chartres Métropole	11
Etudes prévues en 2025	12
Travaux prévus en 2025	12 - 13
Ecole "Les Blés en Herbe"	14 - 16
Infos locales	17 - 19
Infos pratiques	20 - 22
Vie associative	23 - 29
Vie locale	30 - 34
Mign'hier ... Un peu d'histoire	35 - 37
Agenda 2025	38
Etat civil	39
Renseignements utiles	40

Journal Communal, 2025 :

Directeur de publication : **Didier GARNIER**

Rédaction-conception : **Laurence CHRISTEAUT, Muriel BLONDEAU, Françoise DAGONNEAU, Stéphanie GUERRILLON, Serge DAGONNEAU, Mathias LUTON, Christophe PICHOT**

La commission communication remercie toutes les personnes qui se sont associées à l'élaboration de ce numéro. Malgré notre vigilance, quelques petites imperfections pourraient subsister, nous remercions par avance tous les lecteurs pour leur indulgence. © Mairie Mignières / adobestock.com - Conception et Impression : Allures Communication et imprimé en France.



Horaires d'ouverture au public :

Lundi	9h-12h / 14h-17h
Mercredi	9h-12h / 13h-19h
Vendredi	9h-12h / 14h-18h

Mairie de Mignières

5 place des Granges - 28630 Mignières

tél. : 02 37 26 46 06

email : mairie@ville-mignieres.fr

site : www.ville-mignieres.fr



Chères Migniéroises, chers Migniérois,

Alors que nous entamons cette nouvelle année, au sortir de Noël, de sa magie et de ses fééries, il serait vain de nier les défis qui se dressent devant nous. Le contexte économique et social reste tendu et les incertitudes budgétaires affectent toutes les collectivités, y compris la nôtre. Toutefois, ces difficultés ne doivent pas nous faire perdre de vue l'essentiel : notre capacité, ensemble, à faire face et à avancer.

Au milieu de ces turbulences, une nouvelle nous rappelle que Mignières est une commune vivante, dynamique et tournée vers l'avenir : l'ouverture d'une septième classe dans notre école.

Cette annonce est bien plus qu'une simple décision administrative. Elle est le reflet de la vitalité de notre commune, de son attractivité et de la confiance que de nouvelles familles placent en Mignières pour y construire leur avenir. Elle symbolise également notre engagement à garantir à nos enfants les meilleures conditions d'apprentissage, car ils sont, plus que jamais, les bâtisseurs de demain.

Comme le disait si justement Sénèque, « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. » Cette réflexion, empreinte de sagesse, nous invite à aborder l'avenir avec courage et détermination.

À Mignières, nous avons toujours su puiser dans nos forces collectives pour relever les défis. En 2025, nous poursuivrons nos efforts pour maintenir un cadre de vie agréable, renforcer les solidarités, et porter des projets qui répondent à vos attentes. Bien sûr, les contraintes budgétaires nous imposeront des choix, parfois difficiles, mais soyez assurés que nous les ferons avec responsabilité, transparence et en concertation avec vous.

Cette année encore, nous continuerons à valoriser ce qui fait la richesse de notre commune : le dynamisme de ses habitants, le tissu associatif et l'engagement de chacun pour faire de Mignières un lieu où il fait bon vivre, malgré les vents contraires.

Ensemble, restons solidaires et confiants. Car, comme le dit un proverbe africain, « Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin ». Et c'est bien ensemble que nous surmonterons les obstacles et construirons un avenir prometteur pour notre commune.

Je vous adresse, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année : santé, sérénité et succès dans tous vos projets.

Avec toute ma considération,

**Didier Garnier
Maire de Mignières**

Aux bénévoles de la bibliothèque et tout particulièrement à...



Françoise
COQUILLET



et
Dominique
DELAGE

pour leur présence plus qu'assidue et tout le cœur mis à l'ouvrage pendant de nombreuses années !

A notre passionnée d'histoire locale,

Françoise DAGONNEAU (à gauche sur la photo) pour toutes ses recherches réalisées permettant de nourrir la rubrique « Mign'hier... un peu d'histoire » du journal communal depuis plusieurs années, ainsi que l'édition spéciale consacrée aux 100 ans du Monument aux Morts de notre Commune et Anne BAELEN pour ses recherches complémentaires et les photos transmises qui illustrent leurs contenus.



Aux bénévoles du Tour d'Eure-et-Loir pour leur disponibilité les jours qui ont précédé l'évènement et le jour J :



De gauche à droite sur la photo :
Bernard RIZZO, Jean-Claude CHRISTEAUT,
Daniel CHALLIER, Daniel BLONDEAU, Jacky BARON,
Eric TUFFIER, Marceau THENAISIE, Patrice FERRON,
Patrice CHEVALIER, Valentin LEBLOND,
Josélito DUCLAUX et Bruno CHAREAU.

Le saviez-vous ?
Le 5 décembre c'est la journée mondiale du bénévolat !

La Municipalité remercie très sincèrement l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au sein de la bibliothèque, toutes les présidentes et présidents des associations, les membres des bureaux et les bénévoles actifs qui, chaque année, grâce au temps qu'ils y consacrent et aux manifestations qu'ils organisent, font vivre notre commune !

A TOUS MILLE MERCIS !



Les services administratifs et techniques



Sonia,
secrétaire de mairie



Stéphanie,
agent d'accueil



Isabelle et Karine,
ATSEM



Patrice,
agent technique, ASVP



Josélito,
agent technique



Valentin,
agent technique



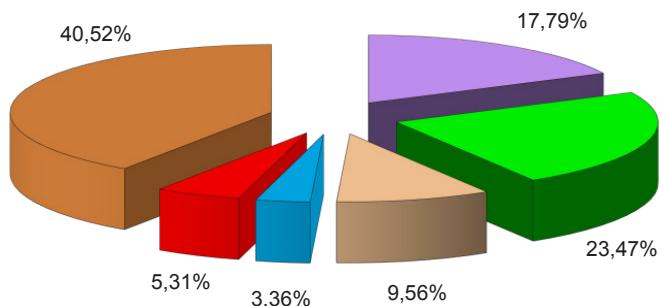
Départ en retraite de Bruno, garde champêtre

Avant de faire valoir ses droits à la retraite, le 30 avril 2024, Bruno a reçu la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale, pour ses 17 années au service de la Commune.

Nous lui souhaitons une bonne retraite !

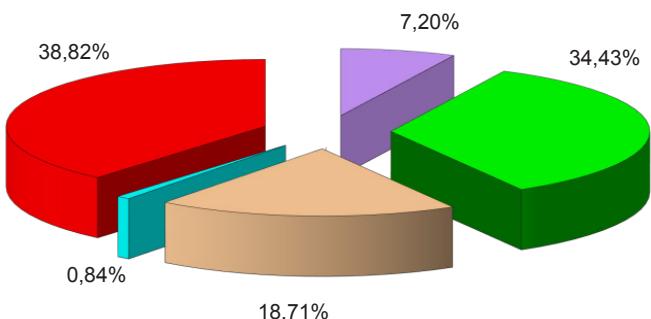


Dépenses budget de fonctionnement : 1 789 409 €



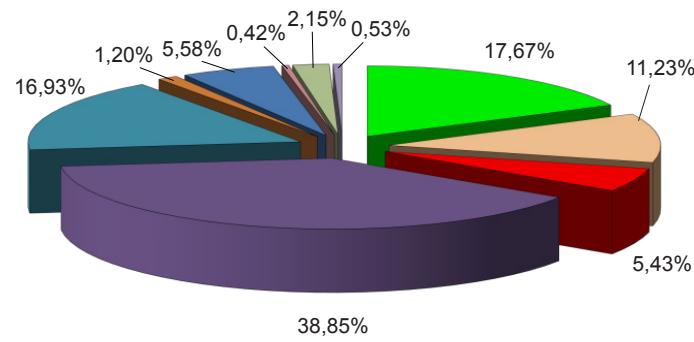
charges à caractère général	318 309 €
charges de personnel	420 000 €
autres charges de gestion courante	171 000 €
charges financières	60 100 €
atténuation de produit, prélèvement GIR (solidarité)	95 000 €
virement section d'investissement	725 000 €

Recettes budget de fonctionnement : 1 789 409 €



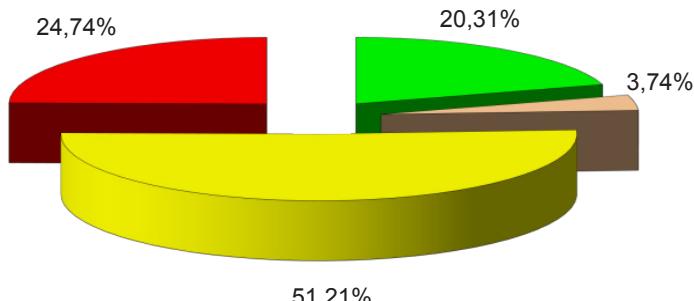
produits de services, ventes directes	128 800 €
impôts et taxes	616 069 €
dotations, subventions, participations	334 833 €
autres produits de gestion courante	15 000 €
résultat reporté	694 707 €

Dépenses budget d'investissement : 1 415 802 €



déficit reporté	250 184 €
remboursement d'emprunts	159 000 €
études, honoraires	76 935 €
achat de terrain	550 000 €
travaux, voiries	239 701 €
informatique	17 000 €
aménagement terrain sportif	79 000 €
rénovation église	6 000 €
matériel technique	30 482 €
divers	7 500 €

Recettes budget d'investissement : 1 415 802 €



excédent de fonctionnement capitalisé	287 596 €
compensation TVA / taxe d'aménagement	52 900 €
virement budget de fonctionnement	725 000 €
subventions	350 306 €



RAPPORT VALORISATION FINANCIÈRE 2023

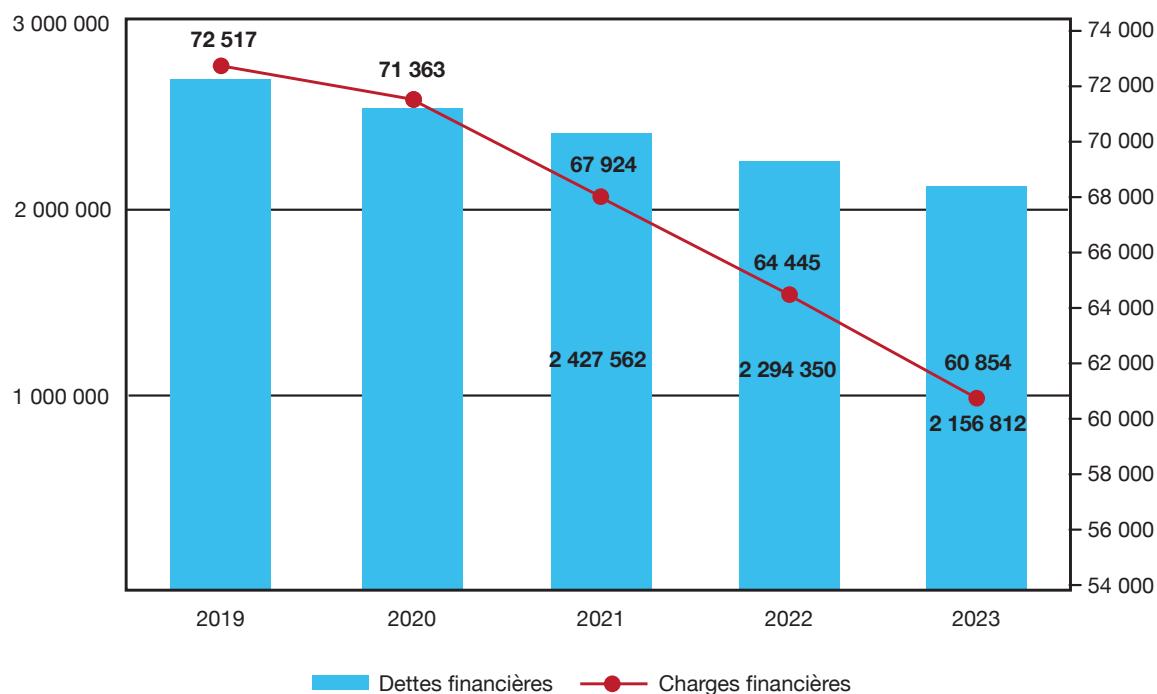
La Capacité d'AutoFinance (CAF)

La CAF brute représente l'excédent de fonctionnement utilisable (produits – charges) pour financer les dépenses d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement).

La CAF nette est obtenue en déduisant de la CAF brute, le montant du remboursement de la dette en capital.

	Montant	Montant par habitant pour la commune	Montant par habitant pour le département	Montant par habitant pour la région
CAF brute	265 000 €	226 €	122 €	148 €
CAF nette	127 479 €	109 €	62 €	86 €

L'évolution des dettes et des charges financières



Source : Direction Générale des Finances Publiques

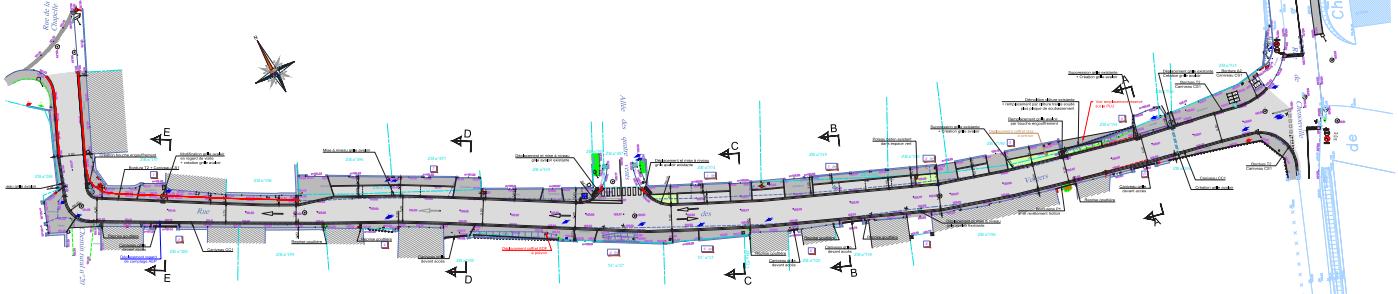
Bilan 2023

excédent de fonctionnement cumulé 2022	717 287 €	déficit investissement 2023	250 184 €
excédent de fonctionnement 2023	265 016 €	solde des restes à réaliser d'investissement 2023	37 412 €
excédent de fonctionnement cumulé 2023	982 303 €	solde d'exécution de la section investissement 2023	287 596 €

Excédent total cumulé 2023	694 707 €
----------------------------	-----------

Aménagement «rue des Vergers»

Les travaux seront réalisés en même temps que l'enfouissement des réseaux géré par Chartres Métropole (travaux non planifiés à ce jour).



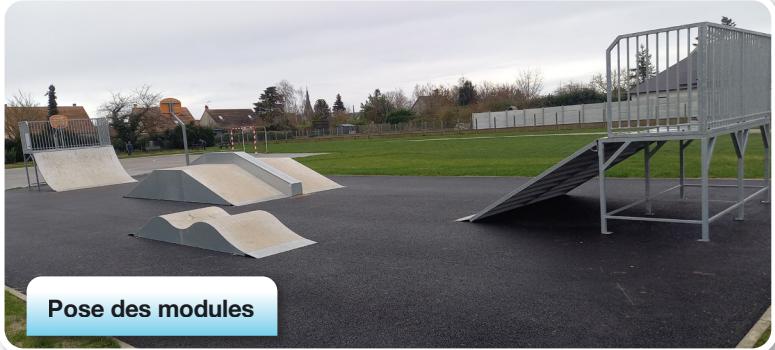
- Parking et terrain paysager « rue de la Chapelle »
- Diagnostic Chapelle

Travaux réalisés

Création d'un skate-park

Ce projet, à l'initiative d'un groupe d'élèves de l'école « Les Blés en Herbe » à l'époque, a pu être réalisé grâce à l'attribution de subventions du département et de Chartres Métropole.

Les travaux se sont déroulés de septembre à octobre :



Hasard du calendrier, le timing était parfait avec la période des vacances qui s'annonçait. Illan, Elouann, Jules, Maxime, Emma et leurs camarades ont pu en profiter !



Création d'un cheminement en calcaire permettant l'accès aux aires de jeux et de pique-nique.



Sécurisation de la mare, « rue de la Mairie »

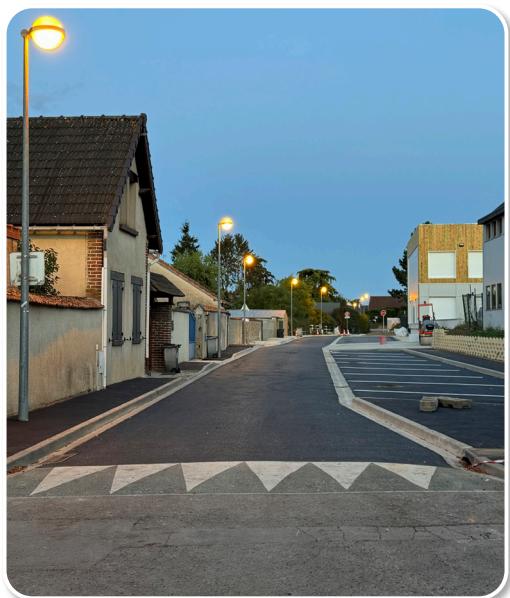
Enherbement de la mare « rue de la Mairie ».

Nous avons tous à nouveau observé le développement rapide et important d'une espèce végétale à la surface de cette mare. Après avoir consulté des spécialistes des milieux naturels aquatiques et la biodiversité de Chartres Métropole, la Direction Départementale des Territoires nous a fait part de ses recommandations vis-à-vis de cette espèce et du milieu naturel.

La plante exotique envahissante s'appelle le myriophylle du Brésil.

La mare accueille aussi des faux nénuphars qui sont une espèce protégée.

La Direction Départementale des Territoires préconise de laisser la situation en l'état afin de préserver les faux nénuphars, tout en surveillant la propagation du myriophylle du Brésil.



Aménagements de la « rue aux Juifs » 1^{ère} tranche



Travaux réalisés



Réparation de la rosace

Eglise Saint-Gervais-et-Saint-Protais



Changement de l'aiguille de l'horloge

Travaux réalisés par Chartres Métropole



Enfouissement des réseaux
« rue du Château d'Eau »



Eaux usées de la Zone d'Activité du Bois Gueslin

Un réseau de canalisation va être posé afin de transférer les eaux usées produites par les entreprises de la Z.A du Bois Gueslin, dans la station d'épuration située à Thivars. Jusqu'ici ces rejets étaient traités dans les lagunes situées en direction du Bois de Mivoye.



- Aménagements de voirie « rue du Château » à SPOIR.
- Ecole « Les Blés en Herbe » : extension de la cour et construction d'une nouvelle garderie.

Travaux prévus en 2025

Le planning pourra évoluer en fonction de l'attribution des subventions et des capacités budgétaires.

Aménagements « rue aux Juifs » - 2^{ème} tranche



Parking et jardin paysager « rue de la Chapelle »

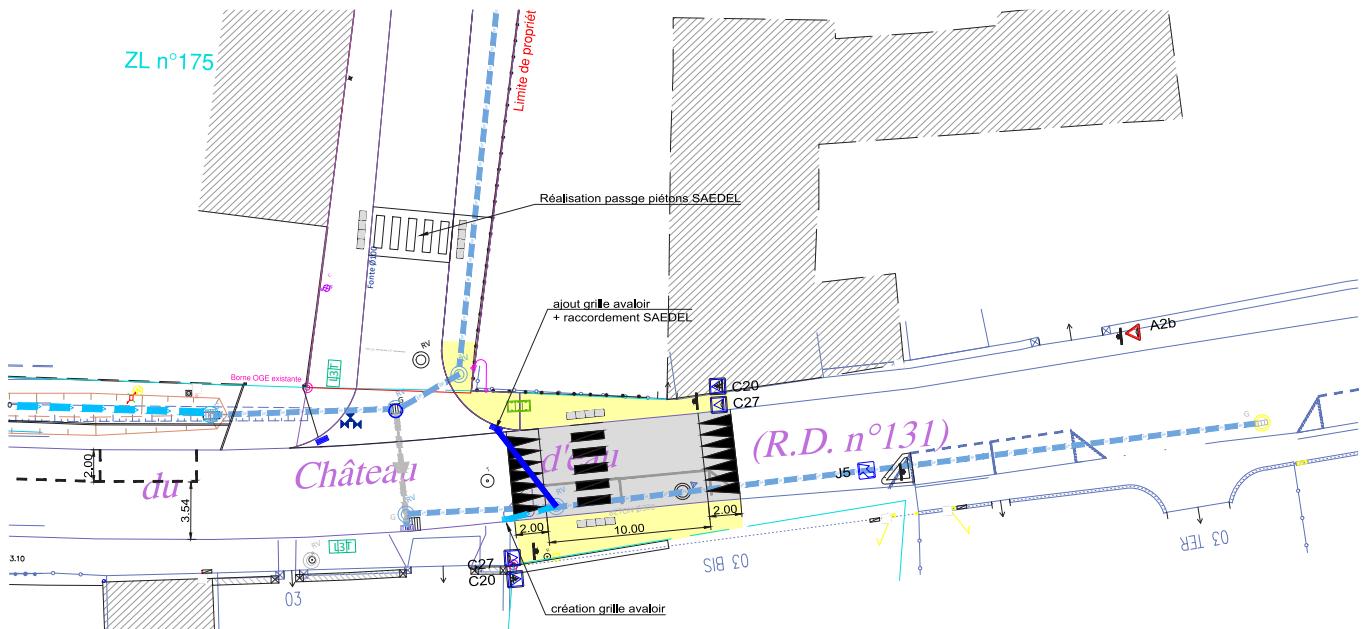


Etude en cours, photo non contractuelle.





Sécurisation du carrefour « rue du Château d'Eau » et « rue de l'Orme »



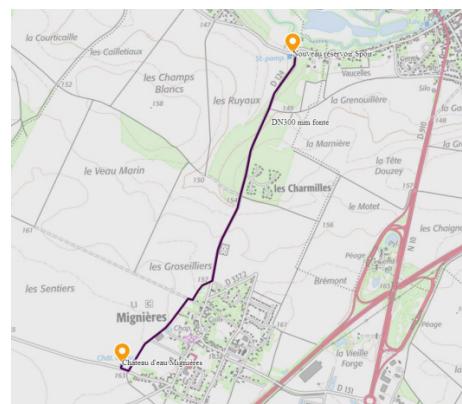
Réfection de la toiture de l'Espace « Le Silo » - 1^{ère} tranche



Qualité de l'eau potable

Travaux réalisés par Chartres Métropole :

- Construction d'un réservoir de stockage à Vaucelles, travaux réalisés de février 2025 à janvier 2026.
- Pose de la canalisation de Vaucelles jusqu'au château d'eau, travaux réalisés de février à avril 2025.
- Pose de la canalisation du château d'eau jusqu'à La Bourdinière-Saint-Loup à suivre.
- Objectif : mise en service du bouclage juin 2026.



Tous à l'eau !

En 2023-2024, l'équipe enseignante a choisi cette fois-ci de travailler sur le thème commun de l'eau. Les enfants ont fait des découvertes dans les domaines de l'art, des sciences, de la poésie, de la littérature, etc... en lien avec ce thème. Ils ont également eu la chance de bénéficier d'un spectacle, de la venue d'intervenants et de sorties grâce à la très active association de parents d'élèves de l'école qui a financé le tout !

Ainsi, en janvier les élèves de la Petite Section au CE1/CE2 ont assisté à un spectacle de Will Maës « Gouttelette au fil de l'eau ». Les décors étaient magnifiques et évolutifs et tous ont été sensibilisés à la nécessité de préserver les océans !

Dans la continuité de ce sujet important concernant la préservation de la nature, l'association Preserv'Action et Littoral est venue, comme l'année précédente, rencontrer les classes pour aborder le circuit des déchets depuis la ville jusqu'à l'océan. Les classes de maternelle ont également bénéficié de l'intervention d'Eure-et-Loir Nature avec un déplacement à l'étang de Barjouville.



Les élèves ont vécu une demi-journée axée sur les sciences au cours de laquelle ils ont pu participer à des expériences sur l'eau dont les objectifs pédagogiques étaient d'appréhender diverses notions scientifiques comme la flottaison, les changements d'état, la solubilité ou encore la capillarité.

Autre aspect, l'élevage et la pêche : Les élèves du CP au CM2 se sont rendus à la Pisciculture de Villette où ils ont visité les lieux, découvert différentes espèces de poissons ou encore les habitants de la mare pédagogique. Ils ont également essayé de pêcher une truite, ce qui n'a pas été une mince affaire car la météo n'avait pas été très clémente la veille et l'eau était boueuse... Tous ont cependant rapporté une truite (sous vide...) à la maison à la grande surprise des parents qui ont dû la cuisiner ensuite !



Le mois de juin a été l'occasion pour toutes les classes de l'école de se rendre en bord de Loire. Au programme, promenade pédagogique en bateau et atelier sur les petits animaux et insectes du bord de Loire. Une journée nature bien appréciée par tous !

Enfin, le jour de la kermesse et du spectacle de fin d'année, l'école était ouverte aux familles afin qu'elles puissent venir découvrir les productions d'art visuel faites par les enfants au fil des mois de l'année sur le thème de l'eau. Une occasion d'entrer dans l'école pour les parents d'élèves qui ont eu pour guide leur enfant !



Finir l'année scolaire sportivement !



Afin de permettre à leur classe de partager un moment convivial et plein de défis pour finir l'année scolaire, les enseignantes de la grande section au CM2 ont organisé une demi-journée sportive début juillet. Les équipes regroupant des élèves de tous les âges ont ainsi pu s'affronter dans la bonne humeur aux ateliers de tir à la corde, de tir au panier de basket, de tir au but de football, de tir à l'arc ou encore sur un parcours d'obstacles ou de vitesse où il fallait remplir des bouteilles d'eau en faisant des aller-retours. Aucun enjeu autre que de prendre du plaisir avec comme récompense un goûter bien mérité pour tous !!

Des moments partagés !



Faire vivre l'école, c'est aussi proposer des moments réunissant l'ensemble des élèves à l'occasion d'événements particuliers ! Ainsi, le 22 mars 2024, tout le monde était invité à venir habillé en bleu pour célébrer la fête de l'eau. Et chaque année Mardi Gras est un rendez-vous incontournable où chacun peut devenir qui il veut !! Vivement le prochain !!

Le 2 septembre, la cloche retentissait... c'était la rentrée !

Corinne AUBOUIN, Directrice de l'Ecole « Les Blés en Herbe »

154 ÉLÈVES ONT FAIT LEUR RENTRÉE, RÉPARTIS EN 6 CLASSES :



- **Classe de PS-MS :**
6 élèves de Petite Section et 19 élèves de Moyenne Section, Mr Pierre NAVEAU, accompagné d'Isabelle, ATSEM.
- **Classe de PS-GS :**
6 élèves de Petite Section et 20 élèves de Grande Section, Mme Karen LAGRANGE, accompagnée de Karine, ATSEM.
- **Classe de GS-CP :**
11 élèves de Grande Section et 11 élèves de CP, Mme Nathalie LEVEQUE, accompagnée d'Anaïs en Service Civique.
- **Classe de CE1-CE2 :**
21 élèves de CE1 et 6 élèves de CE2, Mme Corinne AUBOUIN et Mme Valérie LAVO (1 jeudi toutes les 3 semaines et tous les vendredis).
- **Classe de CE2-CM1 :**
15 élèves de CE2 et 12 élèves de CM1, Mme Delphine DELANNOY.
- **Classe de CM1-CM2 :**
11 élèves de CM1 et 16 élèves de CM2, Mme Stéphanie BAUDRY (lundi, mardi) et Mr Nicolas LOUBIER (jeudi, vendredi).

Un banc de l'amitié à l'école...

A la fin de chaque période scolaire a lieu un conseil des élèves qui réunit deux enfants de chaque classe d'élémentaire. Il est présidé par la directrice et a pour objectif de donner la parole aux élèves afin d'aborder leurs éventuelles difficultés ou les idées qu'ils proposent pour améliorer leur vie à l'école de Mignières.

C'est dans ce contexte que l'idée d'installer un banc de l'amitié dans la cour a été évoquée car il avait été constaté que certains enfants étaient seuls pendant la récréation. Aller vers les autres n'étant pas toujours facile, s'asseoir sur ce banc pouvait permettre d'envoyer un « appel à l'aide » plus discrètement et plus aisément.

La municipalité a répondu favorablement à ce projet et dès octobre 2024 un magnifique banc coloré a été installé ! L'ensemble des élèves et des enseignants est très satisfait et compte poursuivre sa réflexion pour favoriser encore davantage le bien-être de tous à l'école !



Les services périscolaires



Depuis la rentrée, la Municipalité a confié l'organisation des services périscolaires aux PEP28. Aurélie, Fatima et Nadège, animatrices PEP28, complètent l'équipe des employées communales, Isabelle, Karine et Marine, pour assurer le bon déroulement des services de restauration et de garderie. Jusqu'à 140 repas sont servis quotidiennement, fournis par Chartres Métropole Restauration. En moyenne, 30 enfants sont accueillis en garderie le matin et 50 le soir.



Contact PEP28 :

Mme Alice GOUSSET-GUÉRIN, adjointe au directeur de pôle : adjointdelpole9@pep28.asso.fr

La prochaine rentrée se prépare déjà !



Nouveaux arrivants ou enfants nés en 2022 qui feront leur rentrée à l'École « Les Blés en Herbe » en septembre 2025, merci de contacter la mairie dès maintenant, pour que la demande d'inscription soit prise en compte et que le dossier vous soit transmis.

02 37 26 46 06
mairie@ville-mignieres.fr



Commerçants ambulants, présents « Place des Granges »

CRÈPES - GALETTES

La Pat' du Pirate 28
présente chaque **2^{ème} mercredi du mois**.
Réservation conseillée au **06 87 30 85 38**



PIZZAS

Marco Pizza présent
tous les vendredis de 16h30 à 22h30
Réservation conseillée au **07 57 47 76 57**



BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Mr et Mme LEROY vous proposent de nombreuses spécialités (boudin noir, rillettes ...) et sont présents tous les **samedis matin de 8h30 à 12h30**.



non acceptée



Site internet

Pensez à le consulter !

www.ville-mignieres.fr

Vous y découvrirez Mignières et ses Hameaux « Bois de Mivoye » et « Spoir-Vaucelles », vous y trouverez toute l'actualité de notre village, les liens nécessaires pour vos démarches au quotidien, la vie associative, les activités et les commerces... Bonne visite !

Bienvenue !
La commune vous accueille sur son nouveau Site internet. Vous pourrez y découvrir Mignières et ses Hameaux, l'actualité de notre village, les liens nécessaires pour vos démarches au quotidien, la vie associative, les activités et les commerces, etc. La Municipalité

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE
Mignières est une commune située dans le département d'Eure-et-Loir, en région Centre-Val de Loire. Elle fait partie du canton de Mivoye et "Spor-Vaucelles". La ville de Mignières appartient au canton de Chartres 2. La ville est rattachée à Chartres Métropole dont le siège est à Chartres. La population de la commune de Mignières s'élève à 13 597 habitants au recensement de 2016. Mignières porte le code postal 28250.

Repas des ainés



Un moment de rencontre, de convivialité avec une ambiance fort sympathique pour les 67 personnes qui ont participé au traditionnel repas des ainés.

Après un déjeuner servi par le traiteur Thurin, l'orchestre Damien Roy les a emmenés vers la piste de danse.

Micheline et Paul, doyens de cette belle journée, se sont retrouvés pour quelques pas de danse.



Pour les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1961, réservez dès aujourd'hui le **samedi 18 octobre 2025** pour votre prochain repas !

Remise des paniers gourmands



Composés de produits locaux, ils sont remis aux Aînés âgés de 70 ans et plus, n'ayant pu participer au repas.

Prochaine distribution, **mercredi 17 décembre 2025**



Nouveaux arrivants

Nous sommes heureux de vous accueillir et de vous compter parmi nous !

Venez découvrir votre Mairie, nous profiterons de votre venue pour faire connaissance, vous présenter notre village, son environnement social, culturel, sportif et économique, ainsi que ses équipements et ses services. A très vite !

Bienvenue



Mot du chef de Centre d'Incendie et de Secours (CIS)

Bonjour,

Pour commencer, le personnel du CIS de Mignières se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année.

Pour l'année 2024, le CIS de Mignières a effectué plus d'interventions que l'an passé et également avec des évènements marquants comme sa première journée porte-ouverte. Une cinquantaine de personnes sont passées nous rencontrer. La participation du personnel au Cross National des Sapeurs-Pompiers (3 personnels du Centre représentaient le corps départemental), les Jeux Olympiques et Paralympiques, ainsi qu'une importante sollicitation pour les inondations sur 5 jours et l'épisode neigeux avec seulement 20 personnels.

Le SDIS poursuit sa démarche dynamique et volontariste d'évolution de son organisation pour répondre aux besoins des territoires, tant dans les préoccupations d'aujourd'hui que pour les défis du futur.

Nous remercions la Municipalité pour le soutien, ainsi que la mise à disposition de Valentin LEBLOND employé de la commune suite à une convention mise en place entre le SDIS28 et la commune de Mignières.

De nouvelles recrues arriveront prochainement, et pourquoi pas vous ?

Alors relevons les défis de demain, en gardant toujours à l'esprit la mission première des Sapeurs-pompiers : protéger et secourir.

Lieutenant Franck CATRY

Des sessions de recrutement auront lieu pour les personnes intéressées les :

26/01/2025 – 13/04/2025 – 19/06/2025 – 21/09/2025 et le 16/11/2025.

Les dates seront publiées également sur Panneau Pocket.

N'hésitez à nous contacter : 1mignieres@sdis28.fr

En 2025, devenez héros du quotidien : engagez-vous comme sapeur-pompier volontaire !

Pour tous renseignements contactez le centre d'incendie et de secours le plus proche de votre domicile

**Coordonnées sur www.sdis28.fr
Téléphone : 02.37.91.88.88**

SDIS28
EURE ET LOIR

Vidéosurveillance : que dit la réglementation ?



Domaine public :

Actuellement, on compte 10 caméras sur la voie publique autorisées par la Préfecture et installées par Chartres Métropole.

Domaine privé :

La protection de la vie privée est un principe fondamental en droit français. Limitée à la sphère privée, l'installation d'une caméra ne requiert aucune autorisation particulière, cependant, les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

J'entretiens mon trottoir, je valorise mon Quartier !

UN GRAND MERCI pour votre participation à l'effort collectif et citoyen qui valorise votre habitation et notre Commune.

Pour les autres, nous vous rappelons que l'entretien des trottoirs et caniveaux est de la responsabilité et à la charge de chaque riverain (balayage, désherbage, neige ou verglas, etc.). La circulation des piétons est ainsi facilitée et sécurisée. De plus en période de pluie, l'écoulement dans le réseau pluvial est meilleur. L'utilisation de pesticides sur ces zones est interdite.

Arrêté municipal du 6 octobre 2015 :

les riverains de la voie publique sont tenus de maintenir en état de propreté les trottoirs et les caniveaux se trouvant devant leur domicile.

Par temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires doivent participer au déneigement et sont tenus de racler puis balayer la neige devant leur domicile, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci.

S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 1 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture.

S'il y a plusieurs occupants, les obligations reposent sur chacun d'eux, à moins qu'elles n'aient été imposées conventionnellement à l'un d'eux ou à une tierce personne.

Pendant les gelées, il est défendu de verser de l'eau sur les trottoirs, les accotements ou toute autre partie de la voie publique.



Recensement dès 16 ans

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



SGA

www.defense.gouv.fr/jdc

Balayage des rues

Il est réalisé 2 fois par an, début juin et fin novembre. Afin d'optimiser le balayage, les dates sont annoncées quelques jours avant le passage de la balayeuse, via l'application Panneau Pocket, pour permettre aux riverains de libérer l'espace public (stationnement de véhicule) et de préparer le passage de la balayeuse en décollant les résidus présents dans les caniveaux devant leur propriété.



Faire du bruit c'est possible, mais quand ?



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne peuvent être effectués :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Les possesseurs d'animaux, en particulier les propriétaires de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Adoptez les bons réflexes !



Container à verre et container RELAIS

Un container RELAIS a été installé à côté du container à verre, route de Chenonville. Vous pouvez y déposer des petits sacs de 30 litres maximum, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Toutes les infos : www.lerelais.org/donner.php?page=comment_donne

Les dépôts sauvages sont strictement interdits et sont verbalisables.

Tri des déchets

LE TRI DEVIENT PLUS SIMPLE

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !



Bouteilles, flacons et bidons en plastique.



Cartonnettes, briques alimentaires. Tous les papiers.



Emballages métalliques.



LE VERRE SE TRIE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE



ET POUR LES AUTRES DÉCHETS :

À JETER

- Ordures ménagères
- Couches et lingettes
- Papiers souillés
- Petits objets en plastique



À COMPOSTER

- Biodéchets



À DÉPOSER EN DÉCHETTERIE



Commandez un composteur



L'agglomération propose deux modèles de composteurs à un tarif privilégié (disponibles en deux tailles).

Réservation par internet sur www.chartres-metropole.fr

Informations par téléphone au

0 800 22 20 36 Service & appel gratuit

Collecte des déchets :



Calendrier consultable sur Panneau Pocket ou sur le site de Chartres Métropole :

<https://www.chartres-metropole.fr/collectes-par-commune/mignieres-collecte>



Le brûlage des déchets quels qu'ils soient est strictement interdit et possible d'une amende.

Pour l'élimination de vos déchets, rendez-vous à la déchetterie de DAMMARIE ou de CHAUNAY

www.chartres-metropole.fr/vos-services/dechets/les-dechetteries

Avis aux propriétaires de chiens

Pour la sécurité de tous, vous devez les tenir en laisse !

Il est encore nécessaire de rappeler que **vous avez l'obligation de ramasser leurs déjections**. Elles sont interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics et les aires de jeux publics pour enfants. Epargnez-nous les désagréments provoqués par vos chiens, ramassez ! Les maîtres négligents encourrent une amende dont le montant a été fixé par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2014.



Propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, savez-vous qu'un permis de détention est obligatoire ? Il est délivré en Mairie.

Vous devez vous assurer qu'ils ne divaguent pas dans l'espace public. Si malgré tout, cela devait arriver, pour la sécurité de tous, la Commune a souscrit un contrat avec une entreprise qui assure la capture, l'identification et la mise en fourrière des animaux errants. Si le propriétaire est retrouvé avant l'arrivée du prestataire de la Commune, un montant forfaitaire de 50€ lui est facturé.

Dans le cas contraire, les animaux sont déposés à l'Association Fédération Animale de Réinsertion Perche et Beauce. Les propriétaires disposent d'un délai légal de 8 jours ouvrés pour venir chercher leur animal et s'acquitter des frais occasionnés.



Panneau Pocket, l'application mobile simple, accessible et fiable !



Anonyme, gratuite et sans publicité ! L'information officielle et les alertes locales toujours dans votre poche ! Suivez la vie locale

de notre Commune, recevez les notifications en temps réel, les actualités de Chartres Agglo, les alertes météo et toutes les informations nécessaires. N'attendez plus, téléchargez-la ! Besoin d'aide pour le téléchargement ? passez en Mairie, nous sommes là pour vous aider.



Opération de dératisation



Une campagne de dératisation a été menée sur certains secteurs de la commune. Des produits fournis par un professionnel ont été remis gratuitement aux administrés concernés par ce problème.

Vous pouvez contacter la mairie si vous souhaitez avoir des doses de produits de dératisation.

Une convention a été signée avec un agriculteur de la commune pour intervenir lors des épisodes neigeux.

Un nouvel épandeur à sel et une lame de déneigement vont être achetés afin d'intervenir plus efficacement et rapidement lors de conditions de circulation difficiles.



Stationnement

Les places matérialisées ne sont pas exclusivement réservées aux riverains, chacun est libre d'y stationner son véhicule.





Bibliothèque

Pour vous inscrire gratuitement à la bibliothèque, vous devez fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Rendez-vous sur notre site internet pour connaitre les jours et horaires d'ouverture. Affichage également à la bibliothèque.

La bibliothèque est gérée uniquement par des bénévoles.

Notre équipe de bénévoles



Françoise



Sylvie



Françoise



Martine



Jasmine



Claudette



Pierre



Sylvie



Elisabeth



Sandra

Nous assurons les permanences, l'animation mensuelle des contes pour les tout-petits et l'accueil des élèves de l'école maternelle et primaire de Mignières.

Déplacement exceptionnel à la MAM.

L'animation l'heure des contes pour les tout-petits. Le Père Noël nous a rendu visite.



Boîte à livres : ne déposez que des livres en bon état.

Pour que cette boîte « vive », n'encombrez pas les étagères. Rangez correctement les livres. Prenez, déposez mais respectez cet endroit.

Si les étagères sont pleines, attendez que des places se libèrent. Pas de dépôt en dehors de la « boîte ».

Ce sont les bénévoles de la bibliothèque qui gèrent cet endroit.

Bibliothèque « La grange aux livres »

02 37 25 82 13 / bibliotheque@ville-mignieres.fr / Site Web : bibmignieres-e-monsite.fr

NOUVEAU!

Association Mignières Volley

Association sportive créée et affiliée à la Fédération Française de Volley depuis le 8 octobre 2024.

Parrainée par Le Comité Départemental 28 de Volley pour les 3 prochaines années avec un bureau directeur composé :

- Président : Mr Jean-Baptiste Baron del Amo
- Secrétaire Générale : Mme Nathalie Norget
- Trésorier : Mr Grégor Castel

Un entraîneur diplômé, salarié du Comité Départemental 28 de Volley, assure l'encadrement des entraînements au gymnase Franz Stock les lundis de 17h30 à 19h30 et les jeudis de 20h30 à 22h00 et des stages durant les vacances scolaires (sauf congés de Noël)

Actuellement, 14 adhérents participent régulièrement aux entraînements mixtes, adultes et jeunes de moins de 18ans. C'est du Volley Loisir, hors compétition.

L'objectif, dans les saisons à venir, sera de développer les catégories jeunes à partir de 8 ans afin de les engager dans les championnats départementaux mis en place par le comité 28.

La recherche de partenaires privés sera une étape essentielle pour pérenniser notre activité sportive et nous lançons un appel aux entreprises désireuses de nous soutenir.

Nous remercions vivement la Municipalité pour la qualité de son accueil et son soutien à notre Association Mignières Volley et également le Lycée Franz Stock qui nous a permis d'utiliser des créneaux dans son gymnase.



Contact :
Nathalie Norget
nathalie.norget@cd28volley.fr
06 08 69 54 02

Zoom sur

L'Association des Parents d'Élèves de l'École de Mignières



L'APEEM ?

L'association des parents d'Élèves de l'École de Mignières est une association à but non lucratif dont le but est d'organiser des manifestations et évènements permettant de financer des projets éducatifs et culturels pour les enfants de l'école « Les Blés en Herbe ».



Les temps forts

De nombreux temps forts rythment la vie de l'APEEM et permettent de financer les différents projets : les ventes de crêpes, la vente de sapins et chocolats, le loto, la vente d'objets personnalisés, le concours de pétanque et la Kermesse.

L'APEEM a cœur d'organiser aussi des moments dédiés aux enfants comme la mini-boum, la journée de Noël (spectacle et activités dans les classes), le carnaval et le pique-nique de fin d'année.

**Nous avons
besoin de
VOUS !**

L'APEEM organise plusieurs événements, et votre aide serait précieuse. Que vous ayez quelques heures à consacrer ou que vous souhaitiez vous impliquer davantage, chaque coup de main compte !

Rejoindre l'APEEM, c'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres parents et de contribuer à des moments mémorables pour nos enfants.

Si vous êtes prêt à donner un coup de main, contactez-nous !

Tél : 06 27 10 70 16
Mail : ape.mignieres@gmail.com



À NE PAS MANQUER

8 mars



30 mars



24 mai



22 juin





Art et Loisirs Mignières



Depuis 35 ans, Art et Loisirs à Mignières est essentiellement des cours d'art Floral.

Depuis 3 ans, Céline FROISSARD anime nos cours avec beaucoup de créativité tout en laissant place à notre imagination. Nous faisons 4 cours/an (environ 40 euros le cours) Au fil du Temps, Art et Loisirs a proposé : une chorale, du scrapbooking, des cours d'œnologie... ces activités se sont arrêtées mais si vous avez une âme créatrice, artistique... nous pouvons vous aider à recréer une section.

**Si vous souhaitez nous rejoindre
contactez Françoise JAUGIN au 06 70 69 97 84**

Association Sportive de Mignières (ASM)

Avec ses 126 adhérents, 100 adultes et 26 enfants, l'Association Sportive de Mignières continue de proposer un large choix d'activités, avec des nouveautés cette année !

La semaine commence le mardi avec les cours de danse en ligne, danse de salon et SBK (Salsa Bachata Kizomba). Sur des musiques actuelles ou plus classiques, seul ou en couple, tout le monde y trouve son compte, on apprend diverses danses dans la bonne humeur.

Le mercredi, place aux enfants en premier lieu avec la gym éveil pour les 3 - 6 ans, suivi de l'aérokids pour les 6 - 11 ans, où les chorégraphies se succèdent ! Puis c'est au tour du renforcement musculaire, où on vient transpirer sur différents ateliers, défis et autres animations, toujours avec le sourire. Et la soirée s'achève au rythme de l'aérodanse. La semaine se poursuit avec les cours du jeudi soir, où sont proposés du boxing, puis du pilates, 2 nouveautés cette année.

Et bien sûr notre désormais célèbre section pétanque, qui se réunit toute l'année les vendredis et dimanches.

Au-delà de ces activités quotidiennes, nous proposons 2 tournois de pétanque dans l'année, dont un au mois de juin couplé avec la présentation de nos activités. Cette journée se termine traditionnellement autour de l'apéritif bien sûr et d'un bon barbecue.

*Anne LUTON,
Présidente*



Pour suivre nos actualités et avoir toutes les informations nécessaires, n'hésitez pas à consulter notre site internet : www.asmignieres.fr

Pour nous contacter : asm28.asso@gmail.com

Comité des Fêtes de Mignières

28 ans déjà que le comité des fêtes œuvre pour l'animation du village.

Au fil du temps, le CFM attire sur Mignières un nombre important de visiteurs, qui pour beaucoup sont devenus des habitués de nos manifestations.

Bien sur, une année sans anicroches serait exceptionnelle.

Pour exemple, pas de courant électrique le matin du bric à brac. Stress assuré pour l'équipe.

Les averses qui ont perturbé le marché nocturne n'ont pas arrêté le public et le spectacle pyrotechnique, qui a clôturé la soirée, a une fois de plus épataé les spectateurs.

Nous avons accueilli la randonnée «les vieilles pédales» pour leur halte matinale. Les participants ont été surpris de l'accueil que nous leur avons réservé. Beaucoup de messages de félicitations.

Les animations dansantes rencontrent toujours un vif succès avec de fidèles danseurs.

La réputation de cette activité fait que la liste d'attente s'allonge à chaque thé dansant.

Le marché de Noël attire chaque année de nouveaux exposants et nous avons le plaisir d'accueillir le Père Noël pour le plus grand plaisir des enfants.

Beaucoup d'investissement de la part des membres du CFM tout au long de l'année, mais la satisfaction ressentie, au vu des résultats, est importante.

La 29ème année aura son lot d'animations qui, nous l'espérons, attirera un grand nombre de participants.

Programme 2025

23/01/2025 Assemblée générale

02/02/2025 Thé dansant Benoit Nortier

02/03/2025 Thé dansant Cédric Saillard

06/04/2025 Thé dansant Gilles Music

19/04/2025 Course aux œufs

17/05/2025 Sortie TERRABOTANICA

07/06/2025 Marché nocturne

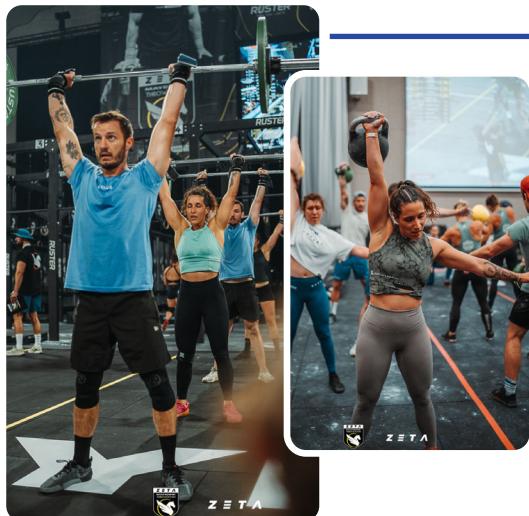
14/07/2025 Repas républicain

05/10/2025 Thé dansant Thibault Colas

02/11/2025 Thé dansant Pascal Hamard

30/11/2025 Marché de Noël





L'Agora X

Depuis 2017, l'association sportive l'AGORA 10 propose des cours de yoga, cross training au sein de la commune de Mignières et organise également des évènements afin de récolter des dons pour des associations caritatives.

A la présidence, nous retrouvons Mr DEZEEES Alex, secondé à la comptabilité et au secrétariat par Mr et Mme SORIN Bernard.

Tous les cours sont assurés par un même intervenant, Mr SORIN Yohan, coach sportif, diplômé d'Etat.

Pour nous contacter :
06 81 59 23 71 ou 06 69 16 68 51

Renaissance de la Chapelle des Trois Marie (RCTM)



Toujours en quête de récolter des fonds pour notre Chapelle, nous avons organisé des manifestations tout au long de l'année. Cela a commencé par la troupe de La Vaillante qui est venue revisiter « Désiré » les 20 et 21 janvier. Le 16 mars, une ambiance de feu était assurée « au Silo » pour notre soirée dansante. Changement d'endroit avec Jean-Jacques PETIT, l'homme à la trompette d'or qui a fait swinguer nos oreilles dans l'église le 26 mai. A nouveau théâtre avec la section Chartres Horizon venue nous présenter son « Cochon qui a dit oui ».

La Session 2024 des BTSA du Lycée Franz Stock a eu comme projet, qu'ils ont mené à terme, la réalisation d'un escape game / jeu de piste et d'une visite virtuelle de la Chapelle et de l'Église des Trois Marie. Un grand merci à Célia, Mathilde, Anastasia et Lorenzo pour leur implication à travers leur projet de développement. Samedi 21 et dimanche 22 septembre, nous avons participé aux journées du Patrimoine. Un jeu-découverte était proposé à tout public, avec une bonne participation.

Depuis deux ans, l'association RCTM participe aux Journées Nationales du Patrimoine en septembre. A défaut de pouvoir faire visiter la chapelle des Trois Marie, en état de délabrement, nous ouvrons l'église et partageons nos connaissances avec les visiteurs. D'ailleurs, nous nous enrichissons mutuellement grâce aux échanges. Nous proposons une découverte de l'édifice : son histoire récente, un peu plus de 120 ans seulement, des éléments culturels dont un bas-relief représentant la Cène tableau de Léonard de Vinci, du patrimoine religieux avec notamment les statues et les vitraux ainsi que des objets significatifs du culte.

Pour que petits et grands s'imprègnent du lieu, nous vous proposons diverses activités, au choix, ce jour-là :



En bref, pour résumer l'esprit des Journées du Patrimoine sur Mignières, avec la RCTM : de la bonne humeur, des échanges, des jeux, de l'enjeu, des découvertes, l'envie de revenir pour regarder notre patrimoine local sous un autre angle et se l'approprier.

Alors bienvenue et à l'année prochaine, au plaisir de vous rencontrer lors des journées du patrimoine.

Des nouvelles manifestations pour 2025 :

La Vaillante revient avec ses « Têtes à Claque » les 18 et 19 janvier. Notre repas dansant est fixé au 08 mars. Un trio de musique classique viendra clôturer le week-end du patrimoine des 20 et 21 septembre prochain. Voilà un aperçu de ce que nous allons vous proposer.

Nous vous en reparlerons lors de notre Assemblée Générale fixée au 28 février à 19h, l'occasion vous est donnée de régler votre cotisation ce jour-là qui est de 10€ minimum.

Chaque petit montant collecté donne de la valeur à la Chapelle pour voir notre rêve se réaliser un peu plus chaque jour pour qu'elle soit debout, vivante. C'est ensemble qu'on y arrivera ! Merci de votre soutien.

Pour nous contacter : contact.rctm@gmail.com

Société de Chasse de Mignières



L'année 2024 se termine. Sur le plan cynégétique, nous avons pris des décisions pour tenter de conserver la présence d'animaux sauvages sur le territoire. Interdiction du tir du lièvre, limitation drastique du tir du faisan. Le constat est effectivement particulièrement inquiétant : les conditions climatiques, la disparition totale des insectes indispensables, l'évolution des modes de cultures ont conduit à la disparition totale de la perdrix qui était l'oiseau emblème de la Beauce. Il est probable que le lièvre va, à son tour, disparaître, victime d'épidémies nouvelles dont on ne connaît pas l'origine et qui touchent toute la France. Avec la multiplication des prédateurs, c'est la fin de la présence du petit gibier.



Cette année, triste nouveauté, ce sont des chevreuils qui sont retrouvés morts sans que les analyses pratiquées puissent fournir une explication sur l'origine de cette mortalité. A l'inverse, nous voyons arriver

les sangliers, animal totalement inconnu dans les plaines de la Beauce, il y a quelques années. Si les chasseurs étaient saisis de demandes de régulation de population de lièvres ou de faisans par certains agriculteurs pour les dégâts aux cultures, les conséquences vont être beaucoup plus lourdes avec les sangliers.



Les chasseurs vont, plus que jamais, être le dernier rempart à la disparition de toute cette faune qui a été l'identité de notre territoire. Cela fait longtemps qu'ils se sentent investis de cette mission de protection de notre environnement, mais cette tâche va devenir indispensable.

Nous souhaitons à tous les habitants de Mignières une très bonne année.



Dîner dansant le samedi 22 mars 2025

Club Informatique du Bois Gueslin (CIBG)

Le club informatique a été créé en 1987. L'association s'adresse aux débutants ou aux expérimentés. Elle possède le matériel nécessaire pour le bon fonctionnement des activités proposées. La bonne humeur et la convivialité sont de mise.

Fonctionnement de l'Association :

Les activités de l'association se font Place des Granges à Mignières.

Une équipe de bénévoles partage son savoir avec ses adhérents en assurant des formations ou du soutien dans le domaine de l'informatique.

Nos formations sont ouvertes à toutes et tous quel que soit le lieu de résidence.

Les formations que nous proposons actuellement :

- OpenOffice (Traitement de texte et tableur graphique, se rapprochant de Word et Excel),
- Retouche d'images (Adobe Photoshop),
- Montage vidéo (Adobe Premiere element),
- Internet et messagerie (Mozilla Firefox, Gmail).

Les formations peuvent être faites soit en groupe (minimum 5 stagiaires, soit en cours particulier).

Elles ont lieu soit le soir à partir de 20h30, soit en journée en fonction des désiderats de la majorité des stagiaires.

Les formations en projet :

- Démonstration d'une création d'objet à l'aide d'une imprimante 3D,
- Apprendre à utiliser une imprimante 3D,
- Initiation à la Généalogie avec le site Internet Généanet (gratuit dans sa version de base).



Les services que nous apportons :

- Dépannages ponctuels,
- Scan de diapositives et négatifs, numérisation de cassettes VHS et VHS C, numérisation de disques vinyle,
- Aide à l'utilisation de smartphone et tablette.

Autres projets :

- Soirées discussions à bâtons rompus sur des sujets divers liés à l'informatique et proposés par les participants,
- Reprise des présentations sur la sécurité Internet. Deux séances ont déjà eu lieu, l'une à la mairie de Mignières, l'autre à la mairie de Thivars, nous comptons nous déplacer dans d'autres communes alentours.

N'hésitez pas à nous contacter :

Président : Yves Mercier

Tél. : 06 29 84 80 22 - Email : contact@cibg.fr

Site Internet : www.cibg.fr



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers



L'amicale des Sapeurs-Pompiers, c'est :
L'incontournable calendrier des Sapeurs-Pompiers que vous retrouvez chaque fin d'année qui est notre première ressource financière ... mais pas que ...

C'est aussi notre bric-à-brac ! Vous avez déjà peut-être été exposants ou visiteurs, ou alors n'avez jamais été informés, mais l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mignières organise chaque année, le dernier week-end d'août, son bric-à-brac. Initialement, dans la zone du Bois Gueslin, l'édition 2024 a pu être organisée « place des Granges », au cœur du village, dans un cadre idéal et convivial. Le retour des exposants et des visiteurs a été plus que satisfaisant et nous avons connu un franc succès. Donc pour cela, MERCI.

Notre Amicale est composée de 18 membres amicalistes. Nos Sapeurs-Pompiers sont à la fois disponibles pour l'activité opérationnelle, mais aussi pour les événements mis en place par l'Amicale. Sans leurs engagements permanents, rien ne serait possible. Cet investissement nourrit la cohésion, l'entraide et fait partie essentiellement des valeurs morales de notre caserne.

Les fonds, nous vous l'avions expliqué l'an dernier, permettent d'améliorer le confort et le cadre de vie au sein de la caserne. Il est important de rappeler également, qu'ils nous permettent de financer l'adhésion à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers qui nous assurent lors de nos événements et des activités hors service commandé.

Nous profitons de cet article pour dire MERCI !
Merci aux villageois qui soutiennent notre Amicale.
Merci aux entreprises pour leur générosité.
Merci aux associations pour leur entraide.
Merci à la Mairie de Mignières pour son soutien indéniable.



Vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook :
« Amicale des pompiers de Mignières ».

Ca s'est passé en 2024...

Le 11 janvier

L'hiver est bien là !



Le 12 janvier

Monsieur le Maire présente ses **vœux** aux élus, ainsi qu'aux acteurs économiques et associatifs de la Commune.



Le 16 janvier

Balade thermographique organisée par Chartres Métropole, avec diagnostic de la performance thermique des habitations.



En mars

Nettoyage de la place des Granges par les agents municipaux.



Le 8 mai

Le **8 mai 1945** marque la **fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe** et la victoire des Alliés sur le régime nazi.

Un immense merci à M^{me} AUBOUIN, directrice de l'école et aux enfants qui ont participé à cette commémoration et entonné la Marseillaise.



Le 11 mai

Passage des **Vieilles Pédales**



Le 17 mai

Aurores boréales visibles dans le ciel de Mignières !
Superbe photo réalisée par une de nos administrées,
Merci à elle !



Le 23 juin



À l'occasion de la kermesse, **remise des ouvrages de fin de scolarité** aux élèves de CM2 en présence de leurs parents.



Le 14 juillet



70 ans les séparent !

1954, Paul LAURIE, habitant de Mignières, Doyen de notre repas des Aînés, défilait, incorporé au 93^{ème} Régiment d'Infanterie, de la Caserne CHARRAS à COURBEVOIE.

2024, le traditionnel défilé quitte les Champs Elysées, en raison des installations des JO, c'est avenue FOCH que l'on retrouve Onorine, « enfant de Mignières », élève à l'école des Mousses de BREST affectée à la base navale de TOULON en octobre 2024.



Le 5 octobre

Noces de Platine

Le samedi 5 octobre 2024, à l'occasion de leurs **70 ans de mariage**, Gérard et Bernadette BINET ont souhaité renouveler leurs vœux lors d'une cérémonie à la Mairie de Mignières, où ils se sont mariés le 2 octobre 1954. Ils ont eu trois enfants, sept petits-enfants et quatorze arrière-petits-enfants.



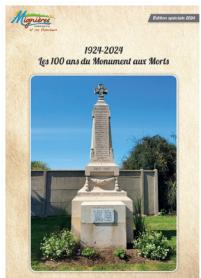
Le 14 octobre

Formation et vente de composteurs à l'initiative de Chartres Métropole.

Le 11 novembre

Le **11 novembre 1918** marque la **fin** des hostilités de la **Première Guerre mondiale**.

C'est à l'occasion de la commémoration du 11 novembre, que nous avons choisi de mettre en lumière le monument aux morts de notre commune, érigé à la mémoire des soldats morts pour la France, inauguré le 21 septembre 1924, il y a tout juste 100 ans !



Un livret a été réalisé. Il est à votre disposition en Mairie et à la Bibliothèque, ou consultable sur notre site internet www.ville-mignieres.fr, rubrique Mign'hier... un peu d'histoire.





Le 14 novembre

Reportage sur TF1



Le 1^{er} décembre

Marché de Noël



Visite de M. Kasbarian,
Ministre de la fonction publique

Le 18 décembre

Remise des paniers gourmands aux Ainés âgés de 70 ans et plus, autour du verre de l'amitié.



Le 18 décembre

Inauguration des illuminations de la « place des Granges » et de l'expérimentation des plantes luminescentes, de la start-up Aglaé du « Le 101, Cité de l'Innovation » - Chartres Métropole.

180 plants ont été disposés : fougères, hellébores, petits pins et muehlenbeckias.



Une année rythmée par de grands évènements sportifs

Deux administrés sélectionnés pour le portage de la Flamme

Le 7 juillet

Passage de la Flamme Olympique à CHARTRES, **Madame Mireille BARAGOIN** (au centre de la photo), porteuse dans le cadre du relais collectif qui a évolué à l'Odyssée, avant l'allumage du chaudron, collectif composé de personnes nommées par la Fédération Française de Natation, licenciées en Région Centre-Val de Loire (2 licenciés d'Eure-et-Loir).

Collectif composé de dirigeants, bénévoles, entraîneurs, nageurs et anciens sélectionnés olympiques.



Le 26 août

Passage de la Flamme Paralympique à CHARTRES, **Monsieur Jean-Jacques JAUGIN** a eu l'honneur de clôturer le relais de la Flamme et d'allumer le chaudron, Place des Epars.

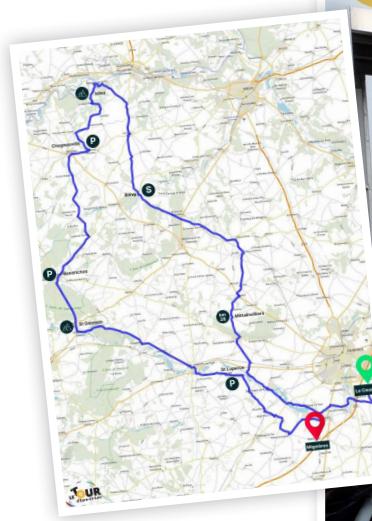


Le 27 septembre

Au terme de 146,9 km entre LE COUDRAY et MIGNIERES, étape remportée par Antoine LHOTE, 19 ans.



www.tour-eure-et-loir-cycliste.com/



Vainqueur de la 55^{ème} édition du Tour d'Eure-et-Loir Antoine LHOTE



La briqueterie

Depuis quelques années à Mignières, le nom « briqueterie » est utilisé pour dénommer un nouveau lotissement ou le restaurant récemment ouvert, mais d'où vient ce nom ?

Définition d'une brique :

Une brique est un élément de construction généralement en forme de parallélépipède rectangle constitué de terre argileuse crue, séchée au soleil — brique crue — ou cuite au four, employée principalement dans la construction de murs.

Origine et rappel :

L'utilisation de la tuile plate est mentionnée dans les archives notariales dès le XVII^e siècle, mais elle ne concerne que de grandes fermes ou des maisons seigneuriales. La couverture en tuile se répand à partir du second empire où il est interdit de construire à neuf avec une couverture végétale (voir article sur les pompiers, journal communal 2022). C'est pourquoi de petites tuileries/briqueteries se multiplient un peu partout. Assez souvent, même, un fermier utilise le temps disponible à la mauvaise saison pour fabriquer tuiles et briques à partir de l'argile et du bois de cuisson locaux.

De nombreux lieux-dits rappellent l'existence de ces tuileries/briqueteries toujours en périphérie du plateau beauceron :

- « La Tuillée » à LUPLANTE,
- « Le cul de sac de la tuilerie », ancien nom de « l'Impasse Saint-Maurice » à CHARTRES,

- « La mare aux moines » à CHARTRES,
- « La rue de la briqueterie » à BAILLEAU-LE-PIN et à NOGENT-SUR-EURE,
- Saint-Loup possédait aussi une briqueterie au bout du pays selon E. GRENAOU.

Pourquoi une briqueterie à Mignières ?

D'abord il faut chercher dans notre sous-sol : l'argile. L'argile et l'eau commandent la localisation d'une briqueterie.

La briqueterie de Mignières est proche de la mare à la sortie du bourg, « rue de Brémont » aujourd'hui. On y fabrique de la brique brute très bonne pour le gros œuvre des constructions. Le procédé est des plus sommaire : la terre argileuse prise sur place, demi molle et consistante est délayée grâce à l'eau puisée dans la mare puis pressée à l'aide d'un moule à levier. Elle est mise à sécher à l'ombre sous un toit de chaume que l'on voit au premier plan de la carte postale oblitérée en juillet 1910. Si elle séchait en plein soleil, elle risquait de se fêler.



Briques encore présentes dans une ancienne ferme de la commune.



Sur cette carte postale, on voit distinctement la mare et les séchoirs.

NDLR : Nous supposons que le procédé par cuisson n'était pas utilisé par manque de bois local et que cette étape complexifiait le processus

Implantation de la briqueterie



Ce qu'il en reste aujourd'hui, un niveau de terre un peu plus bas. Il faut préciser que lors des premières constructions de pavillons dans les années 1975 à 1985, l'excès de terre servait à combler l'emplacement de la briqueterie.

Fin XIX, un briquetier à Mignières : Louis Irénée Boulay

La briqueterie de Mignières ne peut être dissociée de son propriétaire, Louis Irénée BOULAY (1840-1921)



En 1867 lors de son mariage, il est maçon et en 1872 il est briquetier.

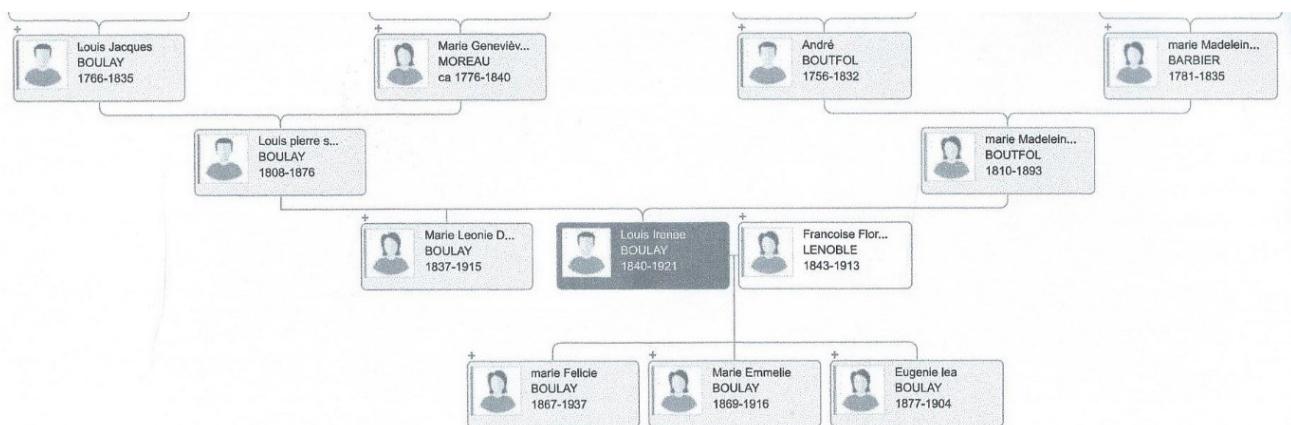
D'où lui est venue cette idée ? Esprit d'entreprendre ? Sens de l'innovation et du développement ? Idée suggérée par ses voisins ?

La corrélation entre tous ces éléments certainement :

- En effet son métier l'amena à avoir besoin de matériau de construction.

- Son père Louis Pierre Stanislas BOULAY était agriculteur et propriétaire lors de son décès. Tout laisse à supposer que la veine, filon étroit de matière argileuse, leur appartenait.
- Ses voisins, Jacques Ferdinand BOUTMY, ouvrier briquetier et Flavie Angélique DÉGARDIN briquetière, habitants de Mignières en 1868, sont originaires de la Somme et du Pas de Calais régions où toutes les constructions sont en brique.

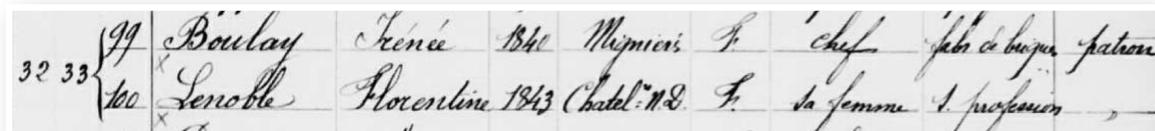
Mign'hier... Un peu d'histoire



Evolution des briqueteries au XX^e siècle :

En 1901, il y a 3 briquetiers à Mignières, Mr BOULAY et ses deux employés.

En 1906, Mr BOULAY est briquetier et en 1911 il est propriétaire mais toujours briquetier car il a cinq ouvriers, dont Maxime Isidore MAHIEUX, Pierre Adolphe PICHOT, Jules Léon FERRÉ, Valentin LAGRÉE. Cet emploi était, pour un journalier, un complément aux travaux des champs.



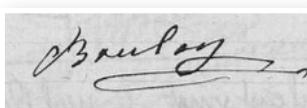
Recensemt 1906

Les briqueteries commencent à se mécaniser dès la fin du XIX^e siècle en s'équipant de broyeurs et de malaxeurs. La brique creuse et les tuiles mécaniques apparaissent à la fin de la Première Guerre Mondiale, sonnant la fin des briqueteries familiales.

Louis Irénée BOULAY habitait « rue de l'Ancienne Gare ». Il bénéficiait d'une aura locale. C'est une personnalité que l'on retrouve impliquée dans la vie de la commune de Mignières :

- il était souvent témoin de naissances ou décès, (lui-même aura trois filles)
- il participe à la construction de l'école/mairie en 1880,
- il était conseiller municipal

Lors de son décès, le 31/12/1921, à l'âge de 81 ans, il est déclaré « sans profession ». (NDLR* : à cette époque, la retraite comme aujourd'hui n'existe pas. Il avait probablement les moyens de ne plus travailler).



Sa signature montre qu'il maîtrisait très bien l'écriture

La brique aujourd’hui

Et si avec l'écologie la brique brute revenait à la mode ? Pour en savoir plus reporter vous à :

Pour en savoir plus reporter vous à :
Briques en terre crue : comment les fabriquer pour construire sa maison ? (partenaire-europeen.fr)
Simple à réaliser, la fabrication de briques de terre crue ne nécessite ni cuisson, ni traitement chimique. Composée de terre, d'eau et de paille, la brique de terre crue est un matériau écologique qui, grâce à sa forte capacité

d'isolation, procure un grand confort thermique. On peut ainsi parler d'adobe** pour cette brique de terre crue moulée. Ces briques sont donc une solution idéale pour construire les murs et les cloisons des logements futurs.

La composition des briques en terre crue :

Leur composition est d'environ 75% de terre pour 20% de fibre (en général de la paille) et 5% d'eau. La proportion d'argile et de sable dans la terre est à peu près identique. Si les briques sont trop argileuses, elles auront tendance à se fissurer lors du séchage, trop sableuses, elles se décomposeront, trop riches en matières organiques, elles seront poreuses. Avec un peu de pratique, vous trouverez vite le bon dosage !



* *NDLR : Note De La Rédaction*

** adobe = argile qui, mélangée d'eau et d'une faible quantité de paille hachée ou d'un autre liant, peut séchées au soleil. Par extension, les réalisées avec cette terre.

Documentation ::

- L'habitat en Beauce Dammarie animation loisirs 2002 n°12
 - Wikipédia
 - Archives d'Eure-et-Loir
 - Cartes postales de la famille Lucas de Thivars

JANVIER



18 et 19 janvier

Théâtre la Vaillante
« Les têtes à claque »

FÉVRIER



2 février

Après-midi dansant,
orchestre Benoît Nortier

MARS



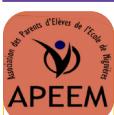
2 mars

Après-midi dansant,
orchestre Cédric Saillard



8 mars

Soirée dansante



8 mars

Loto



22 mars

Dîner dansant



29 mars

Tournoi de pétanque



30 mars

Carnaval

AVRIL



6 avril

Après-midi dansant,
orchestre Gilles Music



19 avril

Course aux oeufs

MAI



8 mai

Commémoration
Victoire 1945



17 mai

Sortie
TERRABOTANICA



24 mai

Concours
de pétanque



30 mai

*Fête
des voisins*

SEPTEMBRE

1^{er} septembre

*Rentrée
scolaire*



20 et 21 septembre
Journées du patrimoine
avec concert dans
l'église le samedi à 18h
«Le Trio Camélia».

OCTOBRE



5 octobre

Après-midi dansant,
orchestre Thibault
Colas



18 octobre

Repas des Aînés

NOVEMBRE



2 novembre

Après-midi dansant,
orchestre Pascal Hamard



11 novembre

Commémoration
Armistice 1918



30 novembre

Marché de Noël

JUILLET



4 juillet

Pique-nique
de fin d'année



14 juillet

Repas Républicain

DÉCEMBRE



17 décembre

Remise des paniers
gourmands aux Aînés



Naissances

TALOT Zohra, Mahëma, Elisa	9 janvier
AVISSEAU Léandre, Florian, Sébastien	8 avril
DELREE Milann	12 avril
GERARD Léandro, Hervé, Claude	10 mai
BERGUE Capucine, Anne, Florence	18 mai
VANNIER GASSE Anoé, Elina, Maëlysse	23 mai
LEBOEUF Abby, Loanne, Gwen	29 mai
CLARYSSE POITRIMOL Noah, Denis, Guy	12 juin
ORTEMANN Rose, Héloïse, Marie	22 juin
FRUGIER Marceau, Gabin, Laurent	2 juillet
BELLAMY Adèle, Claudine, Suzanne	20 octobre
GUILLON GUERET Alix, Pauline, Clémence	7 novembre
AVISSEAU Iris, Corinne, Sandrine	8 novembre
BEAUJOIN Clotilde, Clémence, Albane	23 novembre
SABATIER BARRE Aude, Cléa, Jade	14 décembre



Mariages

Mme POIROT Alicia, Loëtitia et M. ALLARD Jason, Steeven, Stéphane, Frédéric	04 mai
Mme CANDEL Mélanie, Laurie et M. DEBIEE Quentin, Philippe, Emmanuel	18 mai
Mme GAUTHIER Angéline, Mireille, Jeanne et M. VAZQUEZ Manuel	3 août



Décès

M. BERTAULT Thierry, Christian	12 mars
M. BERROU Ewann, Malo, Seth	18 septembre
M. POLAT Ibrahim Jr, Stéphane	15 octobre
Mme DORANGE, née DUTARTRE Léone, Germaine, Aline	16 octobre
M. LE NOËN Pascal, Yves, Patrice	22 novembre



Renseignements utiles

DÉCHETTERIES

HAMEAU DE CHAUNAY : Tous les jours sauf mardi et dimanche après-midi : 0 800 22 20 36

DAMMARIE : Tous les jours sauf lundi, mercredi matin, jeudi et dimanche après-midi : 02 37 26 24 90

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

ORDURES MENAGÈRES : une fois par semaine, le lundi

VERRE : à déposer dans les containers route de Chenonville ou rue des Fleurs

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS : une semaine sur deux, le jeudi

Les semaines avec des jours fériés, reportez vous au calendrier sur :

<https://www.chartresmetropole.fr/fr/responsable/dechets/calendriers-des-collectes/>

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 02 37 26 46 06 et mairie@ville-mignieres.fr

SYNELVA : 02 37 91 80 20

CM EAU : 02 34 43 90 22

DÉPANNAGE GAZ : 0 800 47 33 33 (service et appel gratuits)

FILIBUS : 02 37 36 26 98

CHARTRES MÉTROPOLE : 02 37 23 40 00

CHARTRES MÉTROPOLE « DÉCHETS » : 0 800 222 036

PHARMACIE DE GARDE : faire le 17

